



ATHLÉTISME CANADA

CERTIFICAT DE MESURAGE D'UNE COURSE SUR ROUTE

Information concernant la course

Nom du parcours La Grande Vadrouille - Parcours de 15 km
Numéro du certificat QC-2025-030-LJJL Distance 15 km Date de la course 14 sept. 2025
Ville Vaudreuil Province Québec
Personne-ressource pour la course Jean-Pierre Champagne Courriel de la personne-ressource jeacha@videotron.ca

Information concernant le parcours

Élévation du départ 24 m Élévation de l'arrivée 24 m
Dénivelé (m/km) 0 Pourcentage de séparation 1.47%

Information concernant le mesureur

Nom du mesureur Robert Demers, rdemers.run@gmail.com
Date du mesurage Le 14 août 2025 Date d'expiration Le 31 décembre 2024

Avis officiel

Selon l'examen des données fournies par le mesureur nommé ci-dessus, le parcours décrit ci-dessus et sur la carte jointe est certifié par la présente comme ayant un mesurage raisonnablement précis, conformément aux normes du **Road Running Technical Council**, reconnues par Athlétisme Canada. Si des modifications sont apportées au parcours, la certification devient caduque et le parcours doit être certifié de nouveau.

Validation du parcours

Lorsqu'un **record national ouvert** est établi sur ce parcours, ou à la discrétion d'**Athlétisme Canada**, un nouveau mesurage de validation peut être exigé et effectué par un mesureur qualifié. Si le nouveau mesurage démontre que le parcours est trop court, alors le record en attente d'homologation sera rejeté, et la certification du parcours est annulée.

Certifié au niveau national par

Signature du certificateur

Le 6 septembre 2025

Date

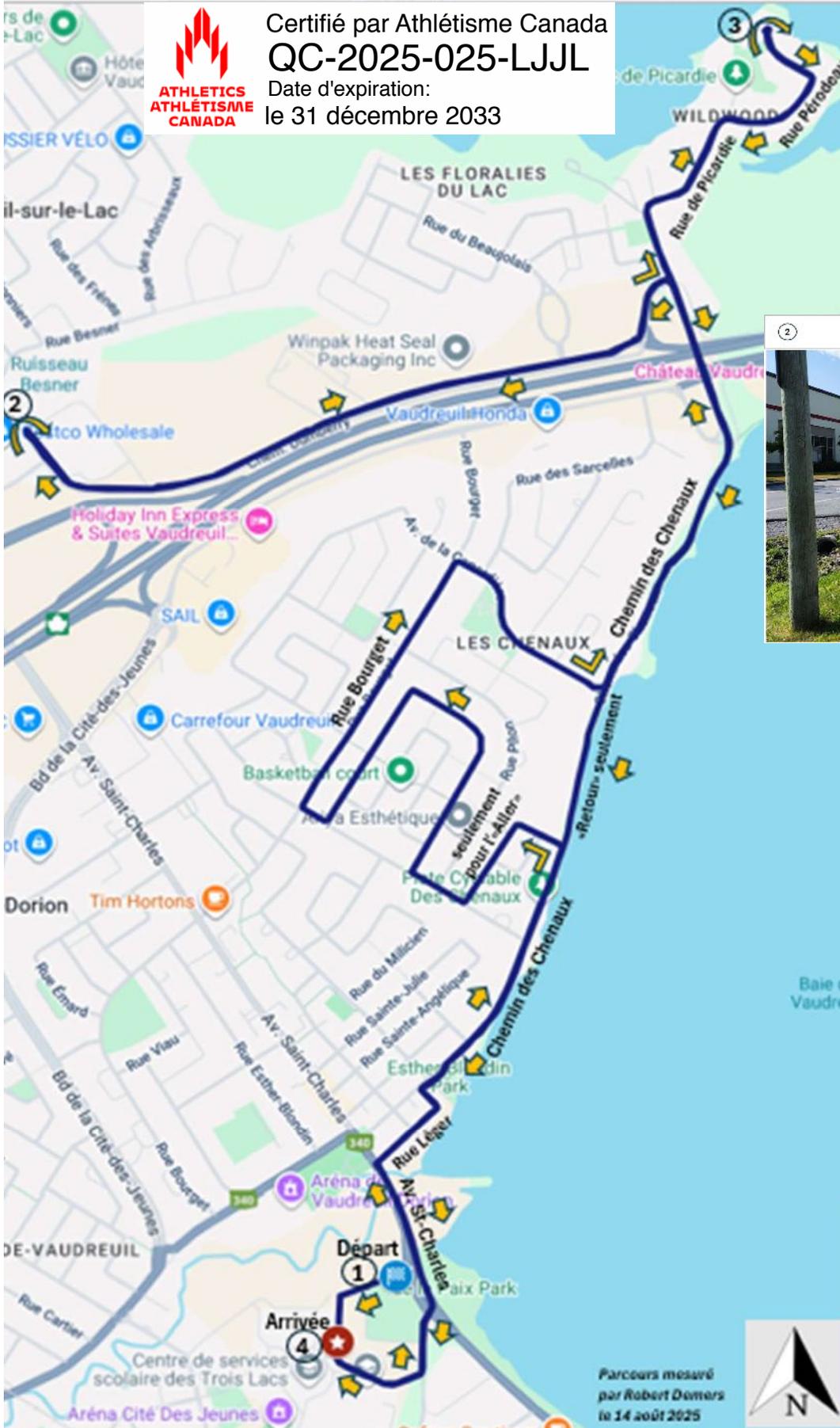
Pour obtenir de plus amples renseignements concernant ce certificat, veuillez adresser vos questions à coursemeasurement@athletics.ca



LA GRANDE VADROUILLE
15KM
PARCOURS



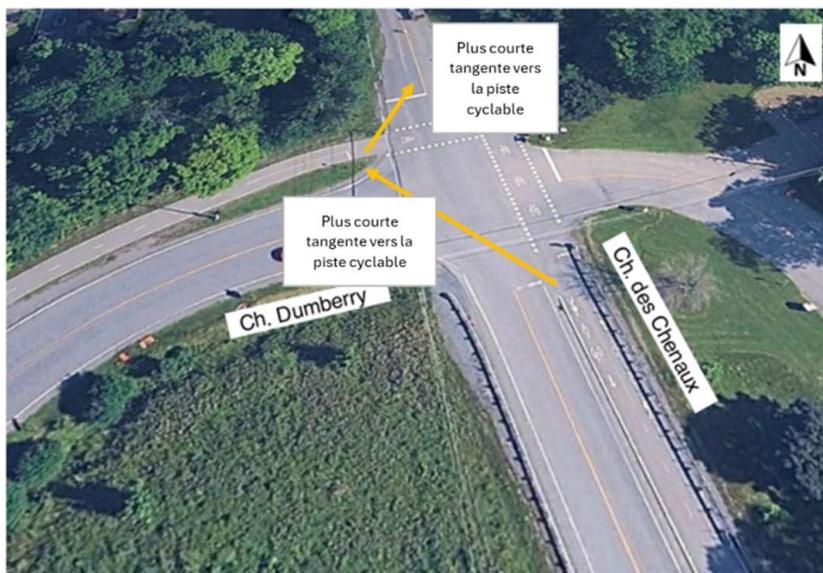
Certifié par Athlétisme Canada
QC-2025-025-LJJL
 Date d'expiration:
 le 31 décembre 2033



Parcours mesuré
 par Robert Dattiers
 le 14 août 2025



La Grande Vadrouille Parcours de 15 km



Certifié par Athlétisme Canada
QC-2025-030-LJJL
Date d'expiration:
le 31 décembre 2033

LA GRANDE VADROUILLE

COURSE DE 15KM

Description du Parcours

(D=droite ; G=gauche)

Départ 15KM : sur le Chemin Paul Gérin-Lajoie devant l'entrée de côté du Centre d'hébergement de Vaudreuil.

Les coureurs se dirigent à l'ouest vers l'École secondaire de la Cité-des-Jeunes.

G sur le Chemin du Campus de la Cité-des-Jeunes. Les coureurs croisent l'Arrivée et poursuivent leur chemin.

G sur la Rue Paul Gérin-Lajoie

D au croisement de l'Avenue St-Charles, prendre une tangente entre les terre-pleins de l'avenue vers le nord sur la piste cyclable. Les coureurs empruntent la piste cyclable vers le nord.

D sur la Rue Léger. Les coureurs empruntent la piste cyclable vers le nord-est.

G la piste cyclable (au bout de la rue Léger) bifurque à la gauche.

D lorsque la piste cyclable rejoint en parallèle la rue St-Michel, les coureurs poursuivent leur route sur la piste vers le nord-est. La rue St-Michel devient le Chemin des Chenaux et longe l'eau (Baie de Vaudreuil).

G sur la Rue St-Aubin. Les coureurs poursuivent leur route sur cette rue qui bifurque à gauche.

D sur Rue Lafleur.

D sur la Rue du Docteur-Thauvette. Les coureurs poursuivent leur route sur cette rue qui bifurque à gauche.

D sur la Rue Constant.

D sur Rue Lafleur.

D sur la Rue Bourget. Les coureurs empruntent la piste cyclable (côté droit de la rue).

D sur l'Avenue de la Canadière. Les coureurs empruntent la piste cyclable (côté droit de la rue).

G sur le Chemin des Chenaux vers le nord-est. Les coureurs empruntent la piste cyclable (côté droit de la rue).

G sur le Chemin des Chenaux vers le nord (alors que le Chemin des Chenaux se sépare en deux voies distinctes). Les coureurs empruntent la piste cyclable et le viaduc qui croise l'autoroute transcanadienne (A40).

G sur la piste cyclable qui longe le Chemin Dumberry.

G contournant le point de demi-tour à l'entrée des camions de l'entreprise Mitchel-Lincoln. Les coureurs reviennent sur la piste cyclable vers le Chemin des Chenaux.

G sur le Chemin des Chenaux.

D sur la Rue de Picardie

D sur la Rue Pérodeau. Les coureurs se dirigent jusqu'au bout de celle-ci.

G contournant le point de demi-tour, les coureurs reviennent sur la Rue Pérodeau vers le sud.

G sur la Rue de la Picardie

G sur le Chemin des Chenaux en direction sud. Les coureurs empruntent la piste cyclable lorsque celle-ci débute et poursuivent sur le viaduc.

D sur le Chemin des Chenaux (segment qui longe l'eau/Baie de Vaudreuil). Les coureurs empruntent toujours la piste cyclable et poursuivent au bout de celle-ci après le Parc Esther Blondin lorsque le Chemin des Chenaux devient la Rue St-Michel. La piste bifurque sur la gauche et la droite pour rejoindre la Rue Léger.

D sur la Rue Léger. Les coureurs empruntent la piste cyclable sur le côté gauche de la rue.

G sur l'Avenue St-Charles. Les coureurs empruntent la piste cyclable sur le côté gauche de la rue.

D au croisement de la Rue Paul Gérin-Lajoie, prendre une tangente entre les terre-pleins de l'avenue vers le sud. Les coureurs empruntent la Rue Paul Gérin-Lajoie.

D sur le Chemin du Campus de la Cité-des-Jeunes jusqu'à l'Arrivée.

Arrivée juste avant le Pavillon Vaudreuil (L) de l'École Secondaire de la Cité-des-Jeunes.



Certifié par Athlétisme Canada

QC-2025-030-LJJL

Date d'expiration:

le 31 décembre 2034